



Le 16 mai 2025

TABLE DES MATIÈRES

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

BUDGET

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

L'hon. M. Legacy

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

L'hon. M. Legacy

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ALCOOL NB

M^{me} Bockus

L'hon. M. Randall

M^{me} Bockus

M^{me} Bockus

L'hon. M. Randall

ÉCONOMIE

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

PERSONNEL INFIRMIER

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. D'Amours

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

ÉDUCATION

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Gauvin

[Original]

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Bonjour à vous, Madame la présidente.

[Traduction]

Je vais commencer aujourd'hui, Madame la présidente, par quelques questions au ministre des Finances sur les attentes relatives à notre PIB pour l'année. Selon les prévisions, le Nouveau-Brunswick affichera la plus faible croissance du PIB au Canada pour 2025. Un rapport de Deloitte Canada fait état d'une variation de 0,6 % du PIB, soit la plus faible au Canada. Une telle projection est nettement inférieure à la projection de 1,1 % et encore plus inférieure à la propre projection de 1,3 % des Libéraux, qu'ils ont inscrite dans leur plateforme. En outre, le rapport prévoit un ralentissement de l'économie canadienne au cours des deux prochains trimestres consécutifs, ce qui pourrait déclencher une récession.

J'aimerais donc poser la question suivante au ministre des Finances : Quelle est sa projection actuelle concernant la croissance du PIB pour l'année? Si elle était de 1,1 % et que nous entendons parler d'une variation de 0,6 %, quelle est la projection actuelle? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) Merci, Madame la présidente. Oui, nous avons pris connaissance du rapport Deloitte, et le pourcentage est de 0,6 %. Notre projection est toujours de 1,1 %. Différents organismes font des projections basées sur différents paramètres. Dans le cas des différentes banques en ce moment, les projections vont de 0,4 % à 1,6 % sur la base de différentes projections économiques. Tout dépend des facteurs. Lorsque nous effectuons notre mise à jour trimestrielle, nous procédons à un ajustement. Nous ne le faisons pas chaque fois que quelqu'un d'autre arrive avec un rapport différent. Notre personnel travaille avec diligence, quotidiennement, pour examiner ce qui se passe. Nous procédons aux ajustements lorsque le rapport trimestriel est publié.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Ce que je dois en déduire, je suppose, c'est qu'il est évident que les mises à jour trimestrielles doivent avoir lieu et que des ajustements seront apportés. Normalement, lorsqu'un organisme tel que Deloitte publie un rapport, le gouvernement devrait se dire : D'accord, jetons un coup d'oeil et revérifions nos chiffres pour être certains. Il ne s'agirait

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pas d'un exercice exhaustif, en principe, mais d'une vérification. Il faut toujours déterminer où l'on en est, en fonction de l'évolution des indicateurs. Avec les droits de douane et tout ce qui se passe d'autre, nous savons que le tout a une incidence.

J'espère que le ministre des Finances peut maintenant me donner... Si vous prévoyez toujours 1,1 %... Nous connaissons les répercussions des droits de douane et de tout le reste. Nous savons que vous dites : D'accord, nous n'allons pas nécessairement reconnaître la variation de 0,6 %. Cependant, en ce qui concerne le chiffre réel du PIB et les milliards en PIB générés par la province, dites-vous toujours que le chiffre est le même que celui indiqué lors du dépôt du budget? Merci.

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, les membres du personnel du ministère s'efforcent quotidiennement d'examiner ce qui se passe ainsi que les projections. Ils nous tiennent prêts à prendre des décisions. Nous ne pouvons pas nous réajuster en fonction de chaque rapport. Je regarde un rapport de la Banque Scotia qui fait état d'un pourcentage potentiel de 1,5 %. La CIBC a indiqué 1,7 %. La RBC a indiqué 1,0 %. La Banque TD a indiqué 0,5 %. La BMO a indiqué 0,6 %. La Banque Nationale a indiqué 1,0 %, et ainsi de suite. Nous ne pouvons pas nous réajuster chaque fois que quelqu'un publie un rapport. Nous avons d'excellents employés qui font leurs propres projections, en considérant tous les aspects de ce que nous devons faire.

Nous effectuons notre planification.

Je pense que le député d'en face a été au gouvernement suffisamment longtemps pour savoir qu'on ne peut tout simplement pas se mettre à changer constamment. Cela causerait beaucoup de confusion et coûterait très cher au gouvernement si nous changions de stratégie chaque fois qu'un rapport du genre est publié. Nous examinons les rapports en question tous les trimestres et nous nous adaptons au fur et à mesure.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Absolument, Madame la présidente. Encore une fois, j'ai été clair. Je ne suggère pas au ministre d'apporter des changements. Ce que j'attends, ce sont des chiffres concrets. Je voulais savoir s'il y avait eu un changement important au cours des deux mois qui se sont écoulés depuis que les Libéraux ont déposé leur budget. Les gens d'en face constatent-ils toujours les mêmes niveaux de PIB ou niveaux de croissance du PIB en dollars réels? Nous savons, sur la base des rapports en question, qu'il y aura des changements dans le PIB.

Comme il y a beaucoup de facteurs en mouvement, j'aimerais que le ministre me dise si quelqu'un s'est penché sur la question, en se basant non seulement sur les prévisions du gouvernement, mais aussi sur les autres prévisions qu'il a mentionnées, et a constaté des changements dans les différents secteurs. Par exemple, il se peut que nous constatons une

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

augmentation du tourisme en raison des droits de douane. En raison du tourisme, nous pourrions constater une baisse de l'activité manufacturière. Un affaiblissement des dépenses de consommation est prévu. Quelles sont les dernières nouvelles de la part du ministre sur de tels secteurs?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, il s'agit d'analyses compliquées. Nous ne faisons pas nécessairement des mises à jour ou des changements sur la base des rapports d'autres personnes. Tout dépend des critères utilisés. Notre personnel utilise les mêmes critères pour faire... Pour l'instant, ils restent inchangés jusqu'à ce que nous fassions notre mise à jour trimestrielle. Nous procéderons alors à des ajustements, comme cela a toujours été fait.

Il se passe beaucoup de choses, et il ne s'agit pas seulement de rapports qui sont publiés. Je pense que le député a bien cerné la question. Les droits de douane ont été une question importante pendant un certain temps. Les conflits et les guerres dans le monde, l'offre et la demande, les répercussions de tous les facteurs du genre sont analysés quotidiennement, mais nous procédons à des ajustements une fois par trimestre parce que de tels changements ont une incidence sur la stratégie et sur l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Nous le faisons sur une base trimestrielle, et nous apportons les ajustements en conséquence lorsque de telles choses se produisent.

BUDGET

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je crois que je veux aller à la racine du problème ou à l'essentiel de ce que je vise par de telles questions. À un moment donné, le gouvernement constatera un changement, qu'il soit bon ou mauvais, dans les chiffres. Je crois que, à beaucoup d'endroits, l'on pense que les chiffres baisseront en raison de la possibilité d'une récession.

Nous savons qu'il y a deux choses que les gouvernements, en particulier les gouvernements libéraux, aiment faire. Il y a deux façons pour les parlementaires du côté du gouvernement de faire face à une telle situation. Nous savons qu'ils doivent payer les factures et qu'ils devront donc soit dépasser leurs objectifs en matière de déficit, soit augmenter les dépenses.

Je veux demander au ministre de confirmer ou d'infirmer qu'il maintiendra le cap dans ses dépenses déficitaires et ne creusera pas davantage le déficit. Va-t-il confirmer ou infirmer qu'il n'augmentera pas les taxes et impôts sur le dos des gens du Nouveau-Brunswick qui sont déjà aux prises avec des problèmes d'abordabilité? J'aimerais qu'il confirme ou infirme publiquement l'une ou l'autre de ces affirmations. Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, je pense que le député d'en face sait qu'un budget est un plan. Nous l'avons vu au cours du dernier mandat. Les Conservateurs n'ont jamais atteint leurs cibles au cours des six dernières années. Il y a des hausses et des baisses, et on s'ajuste.

Ce que nous ne ferons pas... Au cours des deux dernières semaines, chaque fois que nous avons parlé de changer quoi que ce soit, nous avons entendu les députés d'en face dire ceci : Vous ne pouvez pas arrêter de dépenser. Combien de fois avons-nous entendu aujourd'hui des commentaires sur les réductions? Nous ferons ce qui est nécessaire pour les gens du Nouveau-Brunswick. C'est ce qui est important. Il ne s'agit pas ici de savoir ce que nous voulons voir ou comment nous voulons discuter des déficits.

Si le chef de l'opposition veut dire qu'il pense que nous gaspillons de l'argent ou que nous l'investissons aux mauvais endroits, il peut le dire. Mais affirmer de manière générale que les Libéraux dépensent et que les Conservateurs ne dépensent pas... Il suffit de regarder les chiffres.

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Monsieur le député.

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Nous avons freiné la croissance des dépenses qui était prévue.

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Monsieur le député.

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Nous avons réduit les dépenses. Ce sont les recettes que les membres de l'ancien gouvernement n'ont jamais été en mesure de prévoir correctement au cours des six dernières années. C'est encore très difficile. En ce qui concerne les dépenses, nous avons revu à la baisse les projections que les gens d'en face avaient faites ces dernières années.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, c'est le gouvernement actuel qui a constamment dit aux gens du Nouveau-Brunswick que nous allions affronter des vents contraires. Des temps difficiles s'annoncent. Une organisation crédible, Deloitte Canada, dit que nous pourrions nous diriger vers une récession si nous connaissons deux trimestres de ralentissement.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Tout ce que j'ai demandé au ministre des Finances, c'est de confirmer ou d'infirmer qu'il s'en tiendra à ses cibles de dépenses déficitaires ou qu'il n'augmentera pas les taxes et impôts.

Au lieu de cela, nous avons obtenu quelque chose de complètement différent.

Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick sont aux prises avec des problèmes d'abordabilité. Tout ce que nous demandons ici, c'est la réponse à une question très simple, à savoir si le ministre des Finances respectera une cible qu'il a lui-même fixée et donnera une telle garantie aux gens du Nouveau-Brunswick. À certains égards, les dépenses de consommation dépendent du comportement du gouvernement. Le ministre s'engagera-t-il donc à ne pas augmenter les taxes et impôts sur le dos des gens du Nouveau-Brunswick, et s'engagera-t-il à respecter ses cibles en matière de déficit? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je trouve très amusant, en regard des budgets précédents, que tout ce que nous entendons dire dans le débat actuel, c'est à quel point il y a des problèmes et à quel point ils sont difficiles. Le gouvernement actuel a simplement hérité des pots cassés par le gouvernement précédent et du chaos causé par ce qui n'a pas été fait.

Le député d'en face parle de ne pas vouloir... Les gens sont aux prises avec des problèmes d'abordabilité? Nous avons supprimé la TVP sur les factures d'électricité. Dans l'opposition, nous avons débattu de deux motions sur le sujet, et les députés d'en face ont refusé de poser un tel geste. Ce n'était pas caché. Ils ne voulaient pas aider les gens du Nouveau-Brunswick à résoudre un tel problème d'abordabilité. Ils ne voulaient pas plafonner les loyers. Nous l'avons fait. Ils ne voulaient pas du programme d'aide alimentaire aux élèves. Nous l'avons mis en place. Oser prendre la parole pour dire que nous ne voulons pas favoriser l'abordabilité? Nous l'avons toujours favorisée, et les gens d'en face s'y sont toujours opposés. Oser revenir dire à présent que nous ne le faisons pas? Je trouve cela incroyable.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà une réponse faible de la part d'un ministre faible. Absolument, c'est faible. Au bout de compte, les Libéraux disent : Eh bien, nous faisons toutes sortes de dépenses. Or, quels résultats les gens du Nouveau-Brunswick obtiennent-ils, Madame la présidente? J'ai posé des questions directes au ministre des Finances. Que ferez-vous pour maintenir le taux d'imposition? Qu'allez-vous faire pour vous en tenir à vos cibles en matière de déficit? Il ne veut pas répondre. Tout ce qu'il fait, c'est donner...

Nous savons tous que les questions d'abordabilité découlent des politiques mises en oeuvre par le gouvernement fédéral. Nous en sommes rendus là. Les parlementaires du côté du

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

gouvernement ont dit qu'ils avaient les réponses. Ils ont dit qu'ils pouvaient mener la tâche à bien. Nous leur demandons : Quelle est votre responsabilité financière à l'égard des gens du Nouveau-Brunswick? Allez-vous maintenir le cap en matière de taxes et impôts? Donnerez-vous aux gens une telle assurance? Vous engagerez-vous à respecter vos cibles en matière de déficit? Oui ou non?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, voici ce que je sais. Pendant la campagne électorale, l'actuelle opposition a promis de réduire la TVH de 2 %, ce qui aurait coûté 450 millions. Tout récemment, le chef de l'opposition a dit ceci : Nous aurions rompu la seule promesse que nous avons faite. C'est 100 % des promesses.

Voici ce que je peux garantir à l'opposition et aux gens du Nouveau-Brunswick : Lorsque le gouvernement doit agir en leur nom, les gens de ce côté-ci le feront, comme nous le faisons depuis le début. Nous le faisons maintenant et nous continuerons à le faire à l'avenir. Voilà ce que je vous garantis.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Le message indique, Madame la présidente, que plus de déficits, plus de dettes, plus de dépenses et moins de résultats sont à prévoir. Il y aura plus de taxes et impôts, plus de coupes et plus de dépenses inconsidérées. Voici toutefois une question à laquelle je pourrais peut-être obtenir une réponse plus solide. Compte tenu de toutes les pressions budgétaires, dont la plupart ont été créées par les propres promesses politiques inconsidérées du gouvernement, il y a une source de recettes qui m'intrigue. J'ai une question à 64 millions : Où est l'argent que vous aviez promis de récupérer, argent qui faisait défaut en raison du congé de TVH instauré par le gouvernement fédéral? Où sont ces 64 millions? Vous avez dit que vous les récupéreriez. Où sont-ils?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Encore une fois, nous allons répondre à cette question. Nous négocions le remboursement des 64 millions sous un angle différent. Nous n'avons pas signé la renonciation. Nous récupérerons l'argent dans le cours normal des choses, si nous ne négocions pas un autre accord en parallèle.

Pour ce qui est de l'autre aspect de la question, à savoir l'insinuation que ce sont les promesses de notre gouvernement qui ont causé les problèmes, ce sont les pressions gouvernementales causées par les décisions du gouvernement précédent qui sont réellement à l'origine des problèmes. En tant que gouvernement, nous avons décidé...

La présidente (M^{me} Landry) : Mesdames et Messieurs les parlementaires, nous avons entendu la question. Pouvons-nous entendre la réponse, s'il vous plaît? Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Les pressions gouvernementales causées par les décisions prises par le gouvernement précédent sont en réalité à l'origine des problèmes actuels. Nous prenons des décisions, et cela prend de multiples années. Nous aurions pu décider d'annuler certaines des décisions prises par le gouvernement précédent, mais nous savons ce qu'il advient lorsque l'on procède ainsi.

Nous avons ici un beau palais de justice qui est vraiment très coûteux parce que les gouvernements ont pris des décisions politiques qui coûtent de l'argent aux gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons décidé de poursuivre le projet et de le faire correctement, et c'est...

ALCOOL NB

M^{me} Bockus (Sainte-Croix, PC) : Merci, Madame la présidente. Je tiens à remercier, par votre entremise, le ministre responsable d'Alcool NB de nous avoir aidés à comprendre pourquoi, alors que les ventes ont augmenté, les profits ont diminué, passant de 35,8 millions à 30,4 millions de dollars. Le ministre a informé la Chambre que les dépenses liées à la mise en oeuvre du projet Galileo entraînent une réduction de la marge bénéficiaire brute globale. Les 4 millions de dollars d'alcool américain stockés et le projet Galileo nous servent amplement d'explication pour les 5,4 millions. Hier, le ministre a présenté le projet Galileo comme un énorme investissement. Je crois savoir que l'achèvement est prévu pour 2027. Le ministre peut-il indiquer à la Chambre le coût total prévu du projet? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB, L) : Je remercie la députée d'en face de sa question. Je suis vraiment très content de parler d'Alcool NB et de l'excellent travail qu'elle a accompli, surtout dans le contexte d'une crise d'unité nationale et des droits de douane. Alcool NB a été l'une des premières organisations à réagir à une telle menace nationale, et elle a rassemblé les gens du Nouveau-Brunswick.

J'ai le plaisir de parler du projet Galileo. Je devrai obtenir pour vous les chiffres exacts. Je crois que le coût total du projet est d'environ 28 millions. Je devrai confirmer le coût pour la députée d'en face. Le projet a été lancé sous l'administration précédente. Toutefois, c'est un projet qui permettra d'apporter un soutien technique solide à Alcool NB et qui mettra cette dernière sur la voie d'un avenir prometteur en l'aidant à offrir de meilleurs produits, services et soutiens aux gens du Nouveau-Brunswick et à réaliser des profits plus importants pour les années à venir. Merci à la députée d'en face pour sa question.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M^{me} Bockus (Sainte-Croix, PC) : Merci au ministre par votre entremise, Madame la présidente. Je pense que je suis un peu perdue. Pourquoi ne vendons-nous pas tout simplement l'alcool américain? Pourquoi reste-t-il encore sur les étagères? Pourquoi ne pouvons-nous pas le vendre?

(Exclamations.)

M^{me} Bockus (Sainte-Croix, PC) : L'alcool prend de l'âge, et certains s'améliorent avec le temps. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB, L) : Je remercie la députée d'en face de sa question. Vous savez quoi? Je tiens à mentionner que l'alcool américain se retrouvera, en fait, sur les tablettes de nos partenaires intermédiaires. Une partie s'y trouve déjà. Je tiens à souligner à quel point la décision d'Alcool NB de cesser d'acheter de l'alcool américain était importante et continue de l'être.

La députée d'en face regrette peut-être son Jack Daniel's. Je tiens toutefois à mentionner qu'il y a sur les étagères toutes sortes de produits canadiens que les gens du Nouveau-Brunswick veulent consommer et qu'ils veulent utiliser pour soutenir les produits locaux et soutenir le Canada. Si vous vous êtes rendus récemment dans un magasin d'Alcool NB, vous avez sans doute remarqué des drapeaux canadiens et des drapeaux du Nouveau-Brunswick. Nous avons constaté une augmentation de 6 % en faveur des producteurs du Nouveau-Brunswick. Nous devrions nous en réjouir. Je ne veux pas entendre réclamer le retour de l'alcool américain alors que nous sommes toujours sous la menace des droits de douane. Nous avons adopté une position de leadership forte pour soutenir le Nouveau-Brunswick et soutenir notre pays. Merci pour la question.

ÉCONOMIE

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Les gens du Nouveau-Brunswick sont déjà aux prises avec une inflation galopante, des taux d'intérêt en hausse et un coût de la vie non maîtrisé. Les familles réduisent leurs dépenses et les entreprises suspendent leurs investissements. On nous annonce maintenant que, selon les prévisions, notre province devrait connaître la croissance économique la plus lente de tout le pays. Alors que les gens vivent au quotidien dans l'incertitude, le gouvernement actuel offre de vagues promesses et des projets hypothétiques, et non les mesures concrètes dont les familles et les entreprises ont de toute urgence besoin. Les paroles ne mettront pas de nourriture sur la table. L'optimisme à lui seul ne permettra pas à des personnes de garder leur logement. Il est temps d'assurer un leadership qui donne de vrais résultats mesurables, et non des gros titres. Je pose donc la question au ministre des Finances : Quel est le plan concret du

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

gouvernement actuel pour protéger les familles et les entreprises du Nouveau-Brunswick contre une récession imminente?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, par votre entremise, je remercie le député d'en face. La Banque Scotia prévoit 1,5 %, la CIBC 1,7 %, la RBC 1 %, la Banque TD 0,5 %, la BMO 0,6 % et la Banque Nationale 1 %. Les parlementaires du côté de l'opposition ont pris connaissance d'un seul rapport et ils parlent maintenant d'une récession. Nous n'avons pas changé nos prévisions. Notre plan est établi.

Ce que nous faisons pour les familles... Encore une fois, je vais poser la question au député d'en face : L'opposition se serait-elle opposée à ce que nous éliminions la TVP des factures d'électricité? Est-elle toujours contre? La mesure visait à aider les familles.

Lorsque nous avons donné 10 000 \$ au personnel infirmier l'année dernière, les parlementaires du côté de l'opposition ont crié haut et fort que nos promesses ruinaient la province. Pourquoi le député ne soutient-il pas une telle mesure aujourd'hui? Les parlementaires du côté de l'opposition veulent que nous donnions maintenant plus, puis ils parlent de déficits budgétaires. Voilà le problème. C'est un va-et-vient. Voilà pourquoi le gouvernement précédent, pendant six ans, est constamment demeuré dans une impasse...

[Original]

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Merci, Madame la présidente. Le ministre n'a pas vraiment répondu à la question. Nous avons plutôt eu droit à un historique par rapport aux banques, mais peu importe.

Une fois de plus, nous constatons que les prévisions optimistes du gouvernement présentent souvent un décalage par rapport aux réalités que décrivent les experts. Un ralentissement d'une telle ampleur donne lieu à moins de recettes fiscales, à moins d'investissements dans nos collectivités et à moins de possibilités pour les gens de la province. Pourtant et malgré les sombres prévisions, le ministre des Finances et du Conseil du Trésor demeure complaisant et ne reconnaît pas les conséquences éventuelles du ralentissement économique. Ma question est très simple : Quel est le plan du gouvernement actuel pour faire face au ralentissement économique et pour s'assurer que le Nouveau-Brunswick ne soit pas laissé pour compte?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, une fois de plus, l'opposition officielle montre que son évaluation du succès et de l'avancement du Nouveau-Brunswick se résume en une phrase : Y a-t-il un déficit ou non?



Questions orales

Nous proposons des programmes et des projets toutes les semaines pour aider la population du Nouveau-Brunswick, afin de progresser et de faire avancer la province. Toutefois, l'opposition officielle se focalise sur un élément. La situation est la même depuis six ans. Le gouvernement précédent pensait que le succès du bilan reflétait le succès de la province. Nous nous rendons compte maintenant que tel n'est pas le cas — pas du tout. Nous travaillons à corriger la situation des six dernières années. La tâche n'est pas facile, mais nous y travaillons, et ce, avec brio.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont décidé l'automne dernier de faire confiance à notre équipe pour qu'elle fasse le travail. Je pense qu'ils s'aperçoivent qu'ils avaient effectivement raison.

[Traduction]

PERSONNEL INFIRMIER

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Alors que le gouvernement Holt continue de réannoncer des cliniques et de s'appuyer sur le travail entrepris par le gouvernement précédent, je souhaite aux parlementaires de réussir, car, lorsqu'ils réussissent, les gens ont un médecin et un meilleur accès aux soins de santé. Je leur souhaite du succès pour les gens de notre province. L'ajout de 10 médecins à notre système dans le cadre du programme international lancé par notre gouvernement a été annoncé par le gouvernement Holt en mars dernier. Il n'y a pas eu grand-chose depuis. Nous avons besoin de plus de médecins et de personnel infirmier — beaucoup plus — et nous en avons besoin maintenant.

La manchette d'il y a trois jours indiquait que la Colombie-Britannique accélérerait le processus d'immatriculation du personnel infirmier américain dans la province, et que, selon M. Eby, les pertes du président Trump faisaient le bonheur de la Colombie-Britannique. La Colombie-Britannique a réduit le processus d'immatriculation à quelques jours au lieu de mois. Qu'attend le gouvernement actuel pour permettre aux infirmières et infirmiers américains de travailler au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je remercie le député d'en face. Vous savez, le gouvernement précédent a lancé certains programmes. Le gouvernement actuel les mène à bien. Nous avons déjà ouvert un certain nombre de cliniques de soins offerts en collaboration. En fait, la première ministre Holt et moi-même, ou la députée de la région de Fredericton et moi-même, nous rendrons à Woodstock, ou Florenceville, plus tard dans la journée pour inaugurer une autre clinique de soins offerts en collaboration.

Nous accueillons le personnel infirmier et les médecins des États-Unis. Nous disposons d'une équipe de recrutement de talents très solide qui cherche partout dans le monde des

Questions orales

personnes susceptibles de venir au Nouveau-Brunswick, et ces personnes y viennent. Quotidiennement, nous réduisons le nombre de patients orphelins dans la province. Je suis très fier que vous ayez attiré l'attention de l'Assemblée législative sur un tel point. Merci.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Oui, quand les fondations sont solides, il est facile de bâtir par-dessus. C'est ce que notre gouvernement a fait pour que vous puissiez prendre le relai. Je serai le premier à reconnaître que, si j'étais un infirmier américain et que je regardais ce qui se passe ici avec la première ministre et le ministre de la Santé, je n'irais pas au Nouveau-Brunswick. Cependant, les membres de notre personnel infirmier sont excellents, et je les félicite de tout coeur de s'être exprimés. Merci beaucoup.

Cependant, nous devons poursuivre nos efforts de recrutement. Si le gouvernement comprenait le sens du mot « crise », il comprendrait qu'il est temps d'agir — non pas de parler, ni d'étudier, et encore moins de retarder les choses.

Le premier ministre Eby a déclaré aux médias que le nombre de candidatures d'infirmières formées aux États-Unis avait augmenté de 127 %, dont 117 après la modification des règles de recrutement pour le personnel infirmier venant des États-Unis. Encore une fois, je pose la question suivante au ministre : Pourquoi les gens du Nouveau-Brunswick ne voient-ils pas de résultats en ce qui concerne le recrutement de personnel infirmier américain?

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail par intérim ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je tiens à remercier mon collègue d'en face de sa question.

Madame la présidente, nous devons regarder les mesures concrètes que notre gouvernement a prises au cours des dernières semaines afin d'améliorer la mobilité de la main-d'oeuvre au Nouveau-Brunswick. Il faut aussi reconnaître le travail accompli ailleurs au pays.

Je suis extrêmement heureux que notre gouvernement ait déposé le projet de loi 14 afin d'améliorer la mobilité de la main-d'oeuvre. Il est certain que nous voulons améliorer la mobilité de la main-d'oeuvre dans le secteur de la santé, mais, Madame la présidente, nous voulons aussi le faire dans l'ensemble des domaines à l'égard desquels nous pouvons recruter diverses personnes compétentes ailleurs au Canada.

Nous continuerons certainement à travailler dans la même veine, parce que, oui, nous avons besoin de main-d'oeuvre ici, au Nouveau-Brunswick. Notre gouvernement est efficace et il déploie actuellement des efforts afin que davantage de professionnels du domaine de la

Questions orales

santé et d'autres domaines viennent travailler dans notre province pour aider notre population dans l'avenir.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Je suis d'accord pour dire qu'il faut vraiment faire de la planification aujourd'hui pour aider notre population dans l'avenir.

[Traduction]

J'aimerais faire part d'un renseignement au ministre de la Santé.

[Original]

Je vais peut-être aussi faire part de l'information au ministre des Affaires intergouvernementales.

[Traduction]

En mai 2024, les gens de notre province ont appris que, depuis 2019, le gouvernement précédent avait sélectionné, à des fins d'immigration, près de 1 400 professionnels des soins infirmiers formés à l'étranger, la moitié d'entre eux ayant été sélectionnés entre octobre 2022 et mai 2024. Notre gouvernement a recruté un grand nombre d'infirmières et d'infirmiers, et j'espère qu'ils aiment la vie ici, au Nouveau-Brunswick, malgré la situation actuelle avec la première ministre et le ministre de la Santé.

La possibilité d'embaucher du personnel infirmier américain est limitée dans le temps, car des personnes d'autres provinces qui ont besoin d'infirmières et d'infirmiers cherchent également à en recruter. Lorsqu'il le pourra, le ministre aurait-il l'obligeance de fournir à la Chambre toute documentation, imprimée ou numérique, montrant que la campagne de recrutement de personnel infirmier américain menée par le gouvernement obtient des résultats?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je peux assurer au député d'en face que nous ne nous limitons pas au marché américain. Nous rencontrons des ambassadeurs et d'autres personnes. Nos équipes voyagent dans le monde entier. Nous recrutons du personnel infirmier formé dans d'autres parties du monde, y compris en Europe et aux Philippines, et nous continuons à le faire.

Des infirmières et infirmiers des États-Unis s'adressent à nous. Nous les embauchons, tout comme nous embauchons des travailleurs de la santé d'autres professions. C'est une chose de construire de bonnes fondations, mais c'en est une autre de ne pas laisser les abeilles retourner à l'intérieur pour stocker le miel.

Nous élargissons notre action. Nous faisons venir des gens. Nous leur offrons des contrats. Nous les évaluons avant qu'ils n'arrivent chez nous. Lorsqu'ils arrivent, ils sont prêts à

Questions orales

travailler. Ils veulent venir au Nouveau-Brunswick. C'est l'un des endroits les plus attrayants du pays, et, lorsqu'ils viennent ici, ils restent. Merci beaucoup d'avoir attiré notre attention sur le sujet.

[Original]

ÉDUCATION

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Parlons maintenant d'éducation. Nous constatons qu'un syndicat ne veut pas signer une entente avec le gouvernement actuel parce qu'il a des inquiétudes au sujet des compressions.

[Traduction]

Nous avons le SCFP 2745, qui représente environ 6 400 travailleurs. Il s'agit d'administrateurs, d'assistants en éducation, de préposés de bibliothèque, soit des personnes clés qui travaillent au sein de nos réseaux. Ce matin, nous avons vu les parlementaires du côté du gouvernement présenter leurs points de vue en disant : Nous faisons de grandes choses ; nous changeons ceci ; nous corrigeons cela. Cependant, la réalité est que les gens sur le terrain vivent quelque chose de tout à fait différent. Ils ne voient pas la même réalité que celle que le gouvernement tente d'imposer. Ils vivent quelque chose de complètement différent.

Je ne sais pas exactement qui veut répondre à la question. C'est peut-être le ministre des Finances. C'est peut-être la ministre de l'Éducation. Nous avons des gens qui ne veulent pas signer de contrat à cause des compressions qui sont faites dans les salles de classe.

Que fera le gouvernement actuel pour remettre les travailleurs en question sur les rails?

[Original]

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. En effet, la section locale 2745 du Syndicat canadien de la fonction publique... J'imagine que le chef de l'opposition officielle a basé sa question sur la sortie publique d'hier en ce qui a trait aux négociations.

Le chef de l'opposition officielle sait que, lorsque nous sommes en négociations actives, nous ne discutons pas des dossiers à l'Assemblée législative. Nous continuons à laisser les équipes représentant les deux parties négocier à la table. Le processus se déroulait de la même façon lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je veux quand même profiter de l'occasion pour signaler, un peu comme l'a fait le chef de l'opposition officielle, que l'ensemble des 6 400 employés sont très importants pour notre système.

Je pense que notre gouvernement a montré, en concluant récemment des ententes avec divers syndicats, qu'il fait du progrès dans ses dossiers. Cependant, au cours des dernières années, rien n'avait progressé, et aucune entente n'a été signée avec les syndicats. Nous continuerons à faire le travail. Les discussions se dérouleront à la table des négociations.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Le gouvernement se cache derrière le processus, Madame la présidente.

[Traduction]

Nous voyons très clairement que le gouvernement actuel se cache derrière les mots : Eh bien, nous sommes en négociation. Nous ne voulons pas en parler.

Le tout prouve que les gens du Nouveau-Brunswick voient et ressentent les effets néfastes des compressions et des décisions du gouvernement actuel — 43 millions — et que le gouvernement fait peser la responsabilité et le blâme sur les districts scolaires.

[Original]

Le district scolaire francophone sud doit faire des compressions de 7,1 millions de dollars. Nous savons maintenant que le district éliminera des postes.

[Traduction]

Le district scolaire procédera à des congédiements, Madame la présidente. Cela aura une incidence sur les salles de classe. Encore une fois, je vais demander à la ministre de l'Éducation de bien vouloir prendre la parole pour défendre les compressions qui toucheront manifestement les salles de classe. Les gens voient qu'elles auront des effets néfastes sur l'éducation de nos enfants. La ministre de l'Éducation prendra-t-elle la parole pour défendre les compressions?

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'aimerais remercier mon collègue d'en face de la question très importante au sujet du domaine de l'éducation. Je vais suivre le conseil donné avant la période des questions. Nous nous attirons plus d'amis avec du miel qu'avec du vinaigre. Alors, je ferai la même chose.

Je peux comprendre que l'opposition se pose des questions, pour la simple et bonne raison que, pour la première fois, du moins depuis que je regarde ce qui se passe dans le monde de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

la politique, il y a une équipe qui cherche les réponses sur le terrain, Madame la présidente. Les gens ne sont pas habitués à cela. Je vais vous donner des explications qui ne sont pas compliquées : Pour la première fois depuis longtemps, nous avons une équipe qui représente l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Nous avons des députés de Saint John, de la Péninsule acadienne, du Restigouche, de Fredericton, de Moncton, de Dieppe et de Memramcook. Une telle situation ne s'est pas produite ici, au sein d'un gouvernement, depuis longtemps.

Donc, vous continuerez à être surpris, parce que nous cherchons les réponses sur le terrain. Pendant 25 ans, chaque fois que j'allais quelque part, je ne voyais jamais de ministre. Préparez-vous, parce que vous nous verrez, et il y aura de l'action. Merci, Madame la présidente.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : La période des questions est terminée.

